

## Les constructions avec *avoir beau* sont-elles libres ou dépendantes ?

Marie-José BÉGUELIN  
Université de Neuchâtel

Projet FNS 100012-113726/1 « La structure interne des périodes »

0. Longtemps marginalisé par les courants dominants en sciences du langage, le changement linguistique est aujourd'hui revenu au premier plan de l'actualité scientifique, notamment grâce à aux nombreux travaux qui se réclament du paradigme de la *grammaticalisation*. L'enjeu sera un jour de confronter ces approches renouvelées du changement linguistique avec les acquis de la philologie classique et de la grammaire comparée des langues indo-européennes, à laquelle la destinataire de ces *Mélanges* a fourni tant de notables contributions.

1. Dans la brève étude qui va suivre, mon objectif sera d'exemplifier les problèmes d'analyse auxquels se heurtent les chercheurs qui travaillent, en diachronie récente, sur la syntaxe d'une langue telle que le français<sup>1</sup>. Pour ce faire, j'envisagerai le cas des dispositifs concessifs contenant la locution *avoir beau* + verbe à l'infinitif, locution qui peut passer pour le résultat d'une *grammaticalisation*, du moins si l'on s'en tient à l'acception informelle de ce terme, tel qu'il a été initialement défini par Antoine Meillet<sup>2</sup>. Après avoir rappelé les principaux jalons de l'histoire de *avoir beau Vinf.*, j'introduirai, via l'exemple du fr. *n'importe*, la problématique de la coalescence syntaxique, avant de passer à l'examen du statut des séquences concessives en *avoir beau Vinf.* Je proposerai un bref bilan des explications auxquelles cette structure a donné lieu, avant d'analyser quelques exemples fournis par la littérature du XVIIIe siècle, à titre de sondage, et sans qu'il faille attribuer à la périodisation en siècles plus de signification qu'elle n'en mérite. En tirant les conclusions de ces observations, il s'agira surtout, on le verra, de poser quelques jalons méthodologiques dans la perspective d'une étude de plus grande ampleur.

1. 1. Le français médiéval fournit des expressions du type *avoir beau vivre*, au sens de « avoir toute facilité pour vivre, avoir la vie facile », dans lesquels *beau* qualifie l'infinitif substantivé, que ce soit comme épithète ou comme attribut de l'objet<sup>3</sup>. Cet usage subsiste dialectalement et en français du Québec, si l'on en

<sup>1</sup> Pour leur relecture attentive et pour leurs suggestions d'amélioration, je remercie Alain Berrendonner ainsi que Mathieu Avanzi. et Virginie Conti.

<sup>2</sup> Meillet [1912= 1975 :131]. Je n'entrerai donc pas ici dans le débat relatif aux postulats de gradualité, d'unidirectionalité, d'« affaiblissement » sémantique et formel, qui pour les successeurs de Meillet caractériseraient la *grammaticalisation*, parfois conçue comme prototypique du changement linguistique en général (telle est p. ex. la position d'Haspelmath [1998] discutée in Béguelin [à par.]

<sup>3</sup> Cette seconde interprétation est défendue par Damourette & Pichon [1933 : 598] et Goosse [1991 : 344].

croit les exemples fournis par Goosse-Grevisse [§ 300]. Le proverbe cité sous (1) en est une illustration :

(1) *A beau mentir qui vient de loin.*

Le dicton signifie « Il est aisé de mentir à qui vient de loin, celui qui vient de loin a le mensonge facile ». Tant du point de vue syntaxique que du point de vue sémantique, il fait aujourd'hui figure d'archaïsme ; cela n'empêche pas qu'il soit cité ou parodié jusqu'au XXe siècle<sup>4</sup>, avec dans certains textes un *à* initial qui signale peut-être une démotivation.

1. 2. En moyen français, dans des conditions contextuelles qui restent à préciser, on voit cependant émerger des emplois où *avoir beau Vinf.* prend le sens de *V en vain, V inutilement*, par un phénomène que d'aucuns analysent, à la suite de Littré, comme une ironie lexicalisée<sup>5</sup>. La proposition en *avoir beau Vinf.* est alors souvent accompagnée d'une autre proposition indiquant une conséquence niée de la première. Tel est le cas des diptyques du type (2) et (3), que l'on voit peu à peu se ritualiser pour exprimer la concession, et dont la fortune grandira à partir de l'époque classique :

(2) *Entre les humains, l'un ne sauvera l'autre ; il aura beau crier à l'aide, au feu, à l'eau, au meurtre, personne ne ira à secours.* (Rabelais, 1552, *apud* FRANTEXT)

(3) *Tu as beau la nommer cruelle  
Et bel estre son serviteur,  
Si n'en seras-tu pas vainqueur,  
Messer Frecasso.* (Grévin, 1562, *apud* FRANTEXT)

Outre cette évolution sémantique, *avoir beau Vinf.* subit, entre le français médiéval et le français moderne, un phénomène de réanalyse syntaxique. L'adjectif *beau*, qui au départ se rapportait à l'infinitif substantivé (SN ou Pinf.) construit par *avoir*, n'est plus ressenti dans un état de langue ultérieur que comme le constituant d'une lexie verbale porteuse d'un sens concessif. De manière plus précise, *[avoir [beau dire]<sub>SN</sub>]*<sup>6</sup> est réanalysé comme *[[avoir beau] dire]*, où *avoir beau* fonctionne comme un auxiliaire de type modal<sup>7</sup> et l'infinitif qui le suit comme un V auxilié. Il s'ensuit la possibilité d'avoir une négation sur

<sup>4</sup> Ainsi dans les exemples de Genevoix, 1928 ; Alain, 1936 ; Marin 1950/54 ; Schreiber 1996 fournis par la banque de données FRANTEXT (recherche de mars 2008).

<sup>5</sup> Pour plus de détails, cf. Conti & Béguelin, à par.

<sup>6</sup> *[[avoir [beau]] [dire]<sub>SN</sub>]* si *beau* est attribut de l'objet, cf. § 1. 1.

<sup>7</sup> Qui a la propriété de ne pas pouvoir être nié : *n'avoir pas beau* semble inattesté.

l'infinitif en question (premier exemple chez Bussy-Rabutin en 1762)<sup>8</sup> ; il en résulte d'autre part une transparence aux restrictions sélectives : même si FRANTEXT ne fournit guère que deux attestations de *il a beau pleuvoir* impersonnel, un tel emploi semble fort naturel en français contemporain<sup>9</sup>. Les exemples avec infinitif négatif ou V impersonnel attestent la réalité de la réanalyse, car ils ne semblent pas compatibles sémantiquement avec la structure ancienne [*avoir [beau Vinf.]*] ou [[*avoir [beau]*] [*Vinf.*]]

Alors que dans (3), exemple du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, l'allomorphe *bel* est encore utilisé devant *estre serviteur*, dans l'usage moderne, son concurrent *beau* a investi le contexte pré-vocalique, ce qui peut aussi être interprété comme un effet de la réanalyse décrite ci-dessus :

(4) *mais surtout gagnons la voix publique ; autrement, notre pièce **aura beau être** régulière, si elle est sifflée au théâtre, les savants n'oseront se déclarer en notre faveur [...]* (Corneille, 1637, *apud* FRANTEXT)

Dans cet exemple de Corneille, *beau* figure devant une initiale vocalique. De surcroît, le sujet de *avoir beau Vinf.* est inanimé et le Vinf. est un prédicat qualificatif à caractère statique (*être régulière*). Ces particularités distributionnelles témoignent du changement survenu dans l'emploi de *avoir beau Vinf.* : (4) ne saurait relever de l'analyse ancienne [*avoir [beau Vinf.]*] ou [[*avoir [beau]*] [*Vinf.*]].

2. Les modalités et la chronologie relative des réinterprétations sémantique et (micro-)syntaxique de *avoir beau Vinf.* mériteraient une investigation minutieuse, exhaustivement documentée<sup>10</sup>. Je laisserai provisoirement de côté ici cette intrigante évolution pour passer à la question, non moins intéressante, du statut syntaxique des segments constituant le diptyque concessif du type de (4). Le cas de *n'importe Q* nous servira à poser les termes du problème.

2. 1. Soit le bref extrait suivant de l'Abbé Prévost :

(5) *hâtez-vous de fuir, n'importe où, n'importe avec qui : [...]* (Prévost, 1751, *apud* FRANTEXT)

<sup>8</sup> Voici cet exemple qui est relativement tardif, le second (sous la plume de Rousseau, 1761) se faisant attendre encore près d'un siècle :

*Vous avez beau ne me pas écrire, madame, je ne croirai jamais que vous m'ayez oublié, [...]* (Bussy-Rabutin, 1672, *apud* Frantext)

<sup>9</sup> Cf. l'attestation la plus ancienne que j'ai pu trouver :

*IL avait beau pleuvoir, Paillasse, Pantalon et Gille s'obstinaient* (Hugo, 1862 *apud* FRANTEXT).

La banque de données fournit par ailleurs un unique exemple de *Il a beau y avoir...* sous la plume de Roubaud, 2000.

<sup>10</sup> Cf. Conti, en préparation.

La question se pose, à propos de (5), de savoir en combien de propositions autonomes s'organise la séquence. Contient-elle une ou plusieurs constructions verbales assorties de leurs régimes ? Réalise-t-elle une seule énonciation ou au contraire accomplit-elle plusieurs actes énonciatifs successifs ? Le problème d'interprétation se centre sur la séquence *n'importe où* : sous la plume d'un auteur moderne, une telle séquence serait préférentiellement interprétée comme un complément détaché de *fuir*, réalisé sous la forme d'une locution adverbiale indéfinie. Mais chez Prévost on lit, juste ensuite, *n'importe AVEC qui* (et non *AVEC n'importe qui*, qui serait banal de nos jours). La place de la préposition témoigne de ce que Prévost emploie ici *n'importe* en son sens de verbe impersonnel signifiant « il n'importe pas, ce n'est pas important » ; il s'agit dès lors d'un verbe constructeur de plein exercice, qui régit une interrogative indirecte elliptique. La structure syntaxique est la suivante :

(6) [*n'importe*<sub>V</sub>][*avec qui* <*vous fuirez*>]<sub>queP</sub>]

Notre actuel *peu importe* se construit encore de manière en tout point analogue :

(7) [*peu importe*<sub>V</sub>][*avec qui* <*vous fuirez*>]<sub>queP</sub>] (exemple (6) modifié)

2. 2. Une telle analyse s'impose dans (5) pour la suite *n'importe avec qui* ; mais elle invite à s'interroger sur l'interprétation du *n'importe où* qui précède. Si l'on admet l'idée qu'il y a, dans cet extrait, un parallélisme syntaxique entre les séquences *n'importe où* et *n'importe à qui*, la première ne saurait être interprétée comme une locution adverbiale régie par le verbe *fuir* ; il faut au contraire y voir, conformément à l'étymologie, un verbe impersonnel construisant une interrogative elliptique :

(8) [*n'importe*<sub>V</sub>][*où* <*vous fuirez*>]<sub>queP</sub>]

Si tel est le cas, et pour répondre à notre interrogation initiale, on conclura que (5) contient probablement, dans l'état de langue considéré, trois constructions indépendantes entre elles d'un point de vue micro-syntaxique, i.e. trois *clauses*<sup>11</sup>, donnant lieu à trois actes énonciatifs successifs symbolisés ci-après par  $\mathcal{E}$  :

<sup>11</sup> Au sens de Berrendonner & Béguelin [1989], Berrendonner [1990 ; 1993 ; 2002], Groupe de Fribourg [à par.] Je me référerai, dans la suite de cette étude, à la théorie des unités développée par le groupe de Fribourg (voir notamment Berrendonner & [Reichler]-Béguelin 1989 ; Berrendonner 1990, 2002a, 2002b ; Béguelin, 2002a, 2002b ; Groupe de Fribourg, à paraître). Selon cette théorie, les discours monologiques, qu'ils soient oraux ou écrits, s'articulent selon deux ordres de combinatoire superposés. À un premier niveau, dit *micro-syntaxique*, ces discours s'analysent en *clauses*, unités significatives maximales définies à la fois par leur connexité rectionnelle interne et par leur autonomie externe (chacune d'elles est formée d'un réseau de dépendances formelles liant ses constituants, mais est grammaticalement autonome par rapport à ses voisines, et peut être mise en énonciation indépendamment, dans le but de modifier le savoir partagé des interlocuteurs). À un second niveau, dit *macro-syntaxique*, les énonciations de clauses sont groupées en *périodes*, unités délimitées par un intonème conclusif, et

(9)  $\mathcal{E}_1(\text{hâtez-vous de fuir})_{C_1} \mathcal{E}_2(\text{n'importe où})_{C_2} \mathcal{E}_3(\text{n'importe avec qui})_{C_3}$

2. 3. Entre le XVIII<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècles, les séquences de type (4) (*n'importe qui, n'importe quand, n'importe où, etc.*) ont toutefois subi un phénomène de coalescence. Au départ du changement, on trouve une suite de deux énonciations indépendantes  $\mathcal{E}_1(\text{hâtez-vous de fuir})_{C_1} \mathcal{E}_2(\text{n'importe où})_{C_2}$ , dont la seconde a pour fonction, d'un point de vue pragmatique, de commenter une lacune informationnelle de la première ; à l'arrivée, il n'y a plus qu'une énonciation unique constituant une unité micro-syntaxique connexe, une *clause* :

(10)  $\mathcal{E}(\text{hâtez-vous de fuir n'importe où})_C$

Au sein de cette séquence réinterprétée, dont le modèle s'est imposé sans évincer totalement l'usage originel, *n'importe* n'a plus les propriétés morphologiques et distributionnelles d'un verbe constructeur : la séquence *n'importe où* occupe, de manière globale, la position de complément de lieu du verbe *fuir*— position qui, précisément, se trouvait vide dans (9). La coalescence syntaxique subie par *n'importe Q* est notamment prouvée par l'émergence des emplois post-prépositionnels comme *de n'importe qui, à n'importe qui, par n'importe qui, etc.*, qui au cours du XIX<sup>e</sup> siècle viennent supplanter numériquement les clauses verbales de type *n'importe de qui, n'importe à qui, n'importe par qui, etc.*, seules attestées au départ. La contrepartie sémantique de cette réanalyse réside dans le fait que *n'importe où* prend le sens d'un « distributif aléatoire » (Wilmet [2003]) ; et de manière générale, il s'ensuit une recatégorisation des expressions en *n'importe Q* (*n'importe qui, n'importe quoi, n'importe quel, n'importe où, etc.*), que les grammaires du français entérinent aujourd'hui comme locutions indéfinies à caractère pronominal, adjectival ou adverbial.

3. Le cas de *n'importe Q*, brossé ici à grands traits, illustre une évolution à laquelle sont sujets plus largement certains couples d'énonciations qui relèvent d'une routine discursive de type *[action] + [continuation]*<sup>12</sup>. Une réanalyse intervient en particulier dans des cas où la réaction du verbe de la clause  $C_1$ , réalisant la première énonciation  $\mathcal{E}_1$ , n'est pas saturée, et qu'une énonciation subséquente  $\mathcal{E}_2$ , réalisée par une clause  $C_2$ , vient gloser un complément zéro du verbe de  $C_1$ . Les conditions sont alors réunies pour que le matériau syntaxique

---

réalisant une phase spécifique du programme d'actions communicatives du locuteur. Les relations combinatoires internes à la clause sont de type rectionnel (il s'agit, en gros, de relations d'ordre, de rapports de solidarité et de détermination entre segments). La combinatoire des clauses à l'intérieur de la période repose quant à elle sur des relations d'une autre nature, à caractère pragmatique-inférentiel, du type "présuppose" ou "laisse prévoir".

<sup>12</sup> Cf. Groupe de Fribourg [à par.]

de C<sub>2</sub> soit recyclé comme satellite du verbe à réaction insaturée (cf. le cas des couplages de constructions verbales ou des *greffes* étudiées par Deulofeu [1988 ; 1989]). Les données réunies par Haspelmath [1996] tendent à montrer que plusieurs langues d'Europe ont connu des phénomènes du même ordre que celui-ci, alimentant la catégorie des indéfinis<sup>13</sup>.

4. Cependant, il arrive aussi que la coalescence entre clauses contiguës agisse à bas bruit, sans entraîner une recatégorisation grammaticale aussi voyante que celle qui affecte, dans le passage du français classique au français contemporain, les séquences en *n'importe Q*. L'analyse syntaxique est alors rendue d'autant plus délicate que les indices en faveur de l'indépendance ou de la coalescence des constructions verbales juxtaposées demeurent relativement évanescents.

4. 1. Tel est le cas dans l'extrait suivant :

(11) *on a beau changer de climats, le caractère ne change point ;*  
(Fougeret de Monbron, 1750, *apud* FRANTEXT)

Cette séquence, qui met en jeu la lexie concessive *avoir beau Vinf.*, pose en fait un problème du même ordre que (5) : contient-elle une seule construction verbale avec ses satellites, ou au contraire deux constructions verbales libres, en relation de juxtaposition ? Dans la terminologie de notre modèle théorique, faut-il y voir une seule énonciation, actualisant une seule clause, ou au contraire deux énonciations réalisées par deux clauses paratactiques ? La question se pose *a fortiori* à propos des exemples cités plus haut sous (2) et (3), et qui sont antérieurs de deux siècles.

4. 1. 1. En français actuel, ce type de construction « en diptyque » est on l'a dit très courant. Son premier membre, contenant *avoir beau*, est, presque inmanquablement, suivi comme dans (11) d'un autre membre exprimant une conséquence attendue, mais niée, du contenu véhiculé par le premier : ainsi, (11) présuppose l'existence, dans le savoir partagé, d'un stéréotype selon lequel « si l'on change de climats, alors le caractère de l'homme change », tout en posant que l'inférence est, en la circonstance, invalide. Une recherche dans les textes littéraires ou médiatiques du français contemporain fournit par milliers des exemples parallèles, donnant l'impression d'une très forte ritualisation de la structure. Aussi beaucoup de linguistes ont-ils été enclins à considérer les suites en *avoir beau* comme un cas particulier de subordination, dont le marqueur serait lexical au lieu d'être une banale conjonction<sup>14</sup>. Dans cette optique, la

<sup>13</sup> On trouvera dans Béguelin [2002] une modélisation détaillée de ce phénomène auquel s'apparente le cas des « aveux d'ignorance » du type *je ne sais Q* traité dans Béguelin [à par.]

<sup>14</sup> P. ex. Wartburg & Zumthor, [1953] ; Leeman [2002]. Pour un état des lieux plus détaillé, voir Conti & Béguelin [à par.], Conti, en préparation.

séquence contenant *avoir beau* dépendrait, en français contemporain, d'une « proposition principale » qu'elle précéderait systématiquement. Ne feraient exception que quelques emplois potentiellement indépendants, du type *tu as beau dire, tu as beau faire*, explicables soit comme des vestiges plus ou moins lexicalisés, soit comme des structures elliptiques, figures d'*aposiopèse* invitant l'interprète à reconstruire, en fonction du contexte, le conséquent nié auquel *tu as beau + Vinf.* sert de « subordonnée concessive ».

4. 1. 2. D'autres auteurs, cependant, penchent pour une approche de ces structures en termes soit de juxtaposition, soit de parataxe (Faye [1931 : 29] ; Le Goffic [1993 : 507]). Certains évoquent un lien de « dépendance implicite » entre les deux membres du diptyque (Wagner & Pinchon [1962 : 602]). Dans le modèle développé par Claire Blanche-Benveniste en vue de l'analyse du français parlé, il n'y a pas lieu non plus de parler de subordination : les séquences avec *avoir beau* sont considérées comme des « préfixes spécialisés », toujours accompagnés d'un « noyau » qu'elles précèdent, la relation d'implication entre elles relevant non de la micro-syntaxe, mais de la macro-syntaxe (Blanche-Benveniste [1990 : 129-130]). Cela n'en implique pas moins une relation de dépendance formelle, dans la mesure où l'on ne peut avoir de préfixe sans noyau<sup>15</sup>.

4. 1. 3. On voit que pour le français contemporain l'analyse des diptyques avec *avoir beau* ne reçoit pas de traitement unifié. Mais de manière générale, l'accent est mis sur la cooccurrence des deux volets du diptyque concessif et sur la fixité presque absolue de l'ordre des constituants : tout le monde semble à peu près d'accord pour y voir une relation de dépendance grammaticale, seul restant disputé le niveau, ou la nature, de cette dépendance. Togeby [1983 : V, 85], pour qui la proposition incluant *avoir beau + Vinf.* est une principale au point de vue formel, mais pouvant assumer le rôle d'une subordonnée, résume, en quelque sorte, l'hésitation des chercheurs à ce sujet.

4. 2. Pour en revenir au problème d'analyse posé au § 4. 1. à propos de (11), qui date du XVIIIe, on ne saurait bien entendu y apporter de réponse valable sur la base de ce que l'on sait (ou croit savoir) de la synchronie actuelle. En bonne méthode saussurienne, il importe de prendre en compte les données ambiantes, c'est-à-dire l'environnement structural qui seul est de nature à conférer à un énoncé comme (11) sa valeur linguistique. Une première étape, à vrai dire minimale, de cette prise en compte consiste à documenter aussi largement que possible les emplois de *avoir beau* dans la synchronie considérée. À cet égard,

---

<sup>15</sup> Dans le modèle d'Aix, le noyau est défini comme « l'unité minimale de macro-syntaxe qui permet de former un énoncé autonome » (Blanche-Benveniste [1990 : 114]) ; peuvent s'ajouter au noyau des affixes (préfixes, suffixes, postfixes) avec lesquels il forme une unité de macro-syntaxe [*ibid.* 126].

une recherche effectuée dans la banque de données FRANTEXT<sup>16</sup> entre les années 1700 et 1800 fournit une très large majorité d'exemples conformes au schéma moderne dominant « protase avec *avoir beau Vinf.* + apodose exprimant la conséquence niée » ; cependant elle livre aussi d'intéressants exemples de dérogation à ce modèle canonique.

#### 4. 2. 1. Ainsi :

(12) *Mais on a beau prêcher qui ne veut écouter.* (La Motte, 1719)

Dans (12), la lexie verbale *avoir beau prêcher* fonctionne dans une proposition indépendante dont il est le « verbe principal », construisant la relative substantive *qui ne veut écouter*. D'un point de vue sémantique, *avoir beau* opère une caractérisation modale (aléthique) d'un procès unique, spécifié comme « procès réel, mais n'entraînant pas d'*effectum* ».

Le contenu sémantique de la relative substantive est tel que le stéréotype « si quelqu'un prêche, alors l'autre écoute » se trouve explicitement démenti, mais sans qu'il y ait lieu de postuler une ellipse. Par sa forme aphoristique, cet exemple rappelle *mutatis mutandis* le dicton *A beau mentir qui vient de loin* cité sous (1), à ceci près que la relative est dans (12) l'objet du verbe *prêcher* et que la lexie *avoir beau Vinf.* y a non le sens de *faire facilement*, mais celui de *faire en vain*.

4. 2. 2. La possibilité d'employer en construction indépendante *avoir beau Vinf.* se trouve confirmée par (13), où la séquence concernée figure, avec son sens d'action inutile, dans l'apodose d'une protase temporelle introduite par *quand* :

(13) *Mais quand il faut qu'on ait un oeil crevé, on a beau y mettre une emplâtre ; les cavaliers que je leur donnai, prirent querelle en chemin avec les huguenots, ils se disputèrent sur la religion, sur la fantaisie de l'état.* (Marivaux, 1736)

Si tant est qu'il faille ici parler de subordination, ce n'est pas dans la proposition contenant *avoir beau* qu'on ira trouver une subordonnée : la proposition fonctionne en effet clairement comme un « noyau », au sens de Blanche-Benveniste et du GARS (cf. n. 14). Il en va de même dans l'exemple (14), à ceci près que *avoir beau + inf.* y occupe, contrairement à ce qui se passait dans (13), une position frontale :

---

<sup>16</sup> Recherches effectuées au début de l'année 2008 sur 558 textes. La requête effectuée automatiquement a livré 1318 résultats bruts (y compris des occurrences non pertinentes).

Tous les exemples cités ci-dessous sont issus de FRANTEXT.



(14) *On aurait beau prescrire aux peres de famille d'élever leurs enfans à la vertu, si la vertu languissoit oubliée, et si le vice, honoré seul avoit le droit de l'insulter. Il faut donc, pour rétablir l'ordre, attacher le bien au bien, le mal au mal, l'utile au juste et à l'honnête.* (Marmontel, 1767, orthographe d'origine)

L'inutilité de la prescription aux pères est assertée ici dans les limites d'un cadre de validité qu'ont pour charge de définir les deux conditionnelles coordonnées subséquentes. On notera que les exemples (13) et (14) ne relèvent pas de l'expression de la concession : leur objectif informationnel central est d'affirmer l'inutilité d'une action, dans les limites d'un cadre défini soit par un circonstant temporel, soit par un adjectif hypothétique.

4. 2. 3. La liberté combinatoire de *avoir beau + Vinf.* s'exprime également dans les dernières lignes de (15), où l'expression de la cause inefficace assumée par cette locution a lieu non sous forme de préambule, comme dans le schéma standard de type (11), mais *a posteriori*, en seconde position :

(15) *Oh ! Oh ! Tu ne me vois pas de défaut ! Certes, le cas est nouveau ; eh bien, tout aveugle que je suis, j'y vois mieux que toi, je te jure. Eh quoi ! As-tu oublié ces mots si raisonnables et si doux que tu me disais si souvent : peux-tu t'époumonner, t'étouffer, t'affecter pour faire entendre raison à un tailleur de corps ? eh bien ! Ce défaut-là, entre autres, je m'y surprends tous les jours ; j'ai beau me répéter que si rien n'est plus impatientant que la sottise, rien n'est plus sot que cette impatience.* (Mirabeau, 1780)

À partir de « Ce défaut-là », la structure semble être la suivante :  $\{\mathcal{E}_{1action} + \mathcal{E}_{2continuation} [avoir\ beau\ Vinf\ [que\ [si\ p,\ q]]]\}$ . En d'autres termes, on a vraisemblablement ici deux actes énonciatifs successifs, dont le second, à caractère explicatif, indique la vanité d'efforts qui auraient été de nature à empêcher l'événement dysphorique asserté par  $\mathcal{E}_1$  (i. e. « je me surprends le défaut d'être impatient »).

4. 2. 4. Le sort de *avoir beau Vinf.* en contexte de subordination retient également l'attention :

(16) *J'ai l'âme tout à fait malade, et de beaucoup de choses. Il est une bêtise innée sur laquelle on a beau se prêcher ; au vingtième sermon on se trouve tout aussi bête qu'avant le premier. Nos voyageurs vont monter en chaire. Ma fille est désolée du départ de sa tante ;* (Diderot, 1771)

La question se pose ici de savoir si le second volet du diptyque concessif (*au vingtième sermon on se trouve tout aussi bête qu'avant le premier*) se trouve intégré ou non dans la relative introduite par *sur laquelle*. La ponctuation —qui n'est qu'un indice, à utiliser avec grande prudence— oriente vers un statut indépendant de ce second volet, qui aurait pour corollaire une aptitude de la séquence contenant *avoir beau Vinf.* à figurer seule dans une relative<sup>17</sup>. En tout cas, l'exemple suivant confirme joliment la vraisemblance, au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une telle configuration :

(17) *Que d'esprit dans tout cela ! Passez-moi ce mot, que ma logique a beau réprover. Le langage du chien, le plus expressif de tous, est si varié, si riche, si fécond, qu'il fourniroit seul à un long vocabulaire.* (Bonnet, 1764)

*Avoir beau Vinf.* est employé ici en l'absence de tout corrélat, pour indiquer, une fois encore, la vanité ou l'inanité d'une action. On observera que (17) résiste à une reformulation en (17') :

(17') *?Ma logique a beau réprover ce mot, passez-le moi.*

Rien d'étonnant puisque (17) échappe au domaine de la concession et, partant, ne présuppose pas un stéréotype dont l'application se trouverait conjoncturellement suspendue (cf. § 4. 1. 1.) ; or, (17'), formellement conforme au schéma concessif prototypique, présente une anomalie liée, précisément, à l'étrangeté du stéréotype présupposé.<sup>18</sup>

4. 2. 5. Concluons cet inventaire par une dernière illustration de la plasticité de *avoir beau Vinf.*, qui semble se prêter à merveille à l'expression du discours rapporté :

(18) *Le baron a beau dire : allons donc, philosophe, réveillez-vous, je dors. Il ajoute inutilement : croyez-moi amusez-vous ici, et soyez sûr qu'on s'amuse bien ailleurs sans vous.* (Diderot, 1760)

(19) *On a beau crier au comte : monsieur, pas si vite, vous laissez votre honneur derrière vous. Un homme qui le connaît, répond : eh ! Non : il l'a perdu au ventre de sa mère.* (Mirabeau, Lettres 1777-1780)

<sup>17</sup> À noter que les configurations de ce type (avec un préfixe non introduit par un mot en *qu-*) sont rares en proposition relative, du moins dans la littérature : *?c'était l'époque où j'avais un moment, je me précipitais au théâtre.*

<sup>18</sup> En revanche, l'exemple (12) rencontré plus haut admettrait une reformulation en (12') :

(12') *Mais on a beau prêcher, il ne veut écouter.*

Ces deux exemples sont structurellement identiques. À chaque fois, la proposition en *avoir beau* et sa partenaire donnent lieu à deux phrases graphiques, contenant chacune un *verbum dicendi* suivi d'un discours direct. Il s'agit vraisemblablement de concessions à caractère textuel ou discursif (cf. Morel [1993]), relevant du niveau macro-syntaxique.

5. La coexistence, dans un même état de langue, des exemples (11)-(19) oriente nettement, me semble-t-il, vers l'hypothèse d'une indépendance énonciative de la séquence avec *avoir beau Vinf.* au XVIIIe siècle, malgré le degré de routinisation déjà élevé à l'époque du schème concessif de type (11).

5. 1. Plusieurs sujets de réflexion en découlent : d'abord, sur le rôle des spécimens atypiques, même fortement minoritaires, comme révélateurs de la grammaire sous-jacente des exemples majoritaires ; ensuite, sur la question délicate de ce que Saussure appelle les identités diachroniques. Depuis l'époque médiévale, *avoir beau Vinf.* entre dans des dispositifs concessifs, certains exemples anciens ressemblant comme deux gouttes d'eau aux exemples d'aujourd'hui. Cependant, l'identité de surface entre exemples prélevés à des époques différentes ne doit pas faire illusion : cette identité n'existe qu'au prix d'une mise entre parenthèses des données ambiantes propres à chacune des synchronies en cause, données systémiques qu'il convient de réintégrer si l'on veut comprendre de l'intérieur comment étaient analysés, par les locuteurs concernés, les exemples en question.

5. 2. L'évolution des séquences incluant *avoir beau* a lieu, on l'a vu, de manière peu spectaculaire, d'abord sous l'effet de réanalyses locales puis via la ritualisation d'un schème macro-syntaxique concessif. Nous avons observé ci-dessus :

A) le réaménagement sémantico-syntaxique interne à la clause en *avoir beau* (cf. §§ 1. 1. et 1. 2.), selon le scénario diachronique suivant :

Phase (i) : prédicat complexe prenant pour argument un infinitif substantivé ou une *Pinf.*, avec sens 1 = *avoir facilité pour Vinf.*

Phase (ii) : idem mais avec sens 2 = *faire vainement Vinf.*

Phase (iii) : auxiliaire modal (*avoir beau V = V vainement*)

B) les aptitudes combinatoires, dans la littérature du XVIIIe siècle, de *avoir beau* comme auxiliaire modal (§ 4. 2. sqq.), avec coexistence des usages suivants :

- (i) Emploi comme « préfixe spécialisé » (mais occasionnellement aussi comme « suffixe ») au sein d'une routine concessive macro-syntaxique binaire  $\{\mathcal{E}_1[\textit{avoir beau}_{\text{aux}} V1] \mathcal{E}_2[V2]\}$
- (ii) Emploi libre, en tant que « noyau » ou clause indépendante ;
- (iii) Emploi sans corrélat en P rel.

Restera à examiner de plus près l'articulation entre ces différents emplois, et leur sort à époque ultérieure. Ainsi pourra-t-on répondre à la question de savoir s'il convient, comme l'ont fait certains (cf. § 4. 1. 1.), de postuler pour le français contemporain un emploi (iv), issu par coalescence de (i) ci-dessus :

- (iv) Emploi dans un dispositif rectionnel binaire, à statut micro-syntaxique, incluant une concessive liée et une « principale » libre :  $\mathcal{E} [[\textit{avoir beau} V1][V2]]$

Le cas de *avoir beau* se révèle donc un terrain d'étude idéal, quoique délicat, pour tester les méthodes de la syntaxe diachronique. Le recours à des bases de données de mieux en mieux fournies permettra sans doute d'en apprendre davantage sur le devenir de *avoir beau Vinf.*, avant et après la période qui nous a plus particulièrement retenus dans ces lignes.

## Bibliographie

- BEGUELIN, Marie-José (2002). Routines macro-syntaxiques et grammaticalisations: l'évolution des clauses en *n'importe*. In ANDERSEN Hanne Leth & Henning NØLKE (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, pp. 43-69.
- BEGUELIN, Marie-José (à par.) De l'aveu d'ignorance à l'indéfini : quels impacts pour une théorie de la grammaticalisation ? In C. Rossari (éd.), *Perspectives contrastives et grammaticalisation*, actes du Colloque de Fribourg, 2-3 octobre 2006, à par. in *Studies in Pragmatics*.
- BERRENDONNER, Alain (1990). Pour une macro-syntaxe. *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- BERRENDONNER, Alain (1993). La phrase et les articulations du discours. *Le français dans le monde, Recherches et applications*, 20-26.
- BERRENDONNER, Alain (2002). Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques. In ANDERSEN Anne Leth & Henning NØLKE (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, pp. 23-41.
- BERRENDONNER, Alain & Marie-José [Reichler-]BÉGUELIN (1989). Décalages: les niveaux de l'analyse linguistique. *Langue française* 81, 99-125.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire & al. (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique.

- BOONE Annie & Michel PIERRARD (éds), 1998. *Les marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation*, Travaux de linguistique 36, Bruxelles : Duculot.
- CONTI, Virginie, en préparation. *L'évolution diachronique de quelques séquences contenant le verbe avoir*, thèse de l'Université de Neuchâtel.
- CONTI, Virginie & Marie-José BÉGUELIN, Le statut des concessives en *avoir beau* du français : considérations synchroniques et diachroniques. Actes du Colloque AFLS de Boulogne, septembre 2007.
- DEULOFEU, José, 1988. « La syntaxe de Meillet et l'analyse des langues parlées », in BLANCHE-BENVENISTE Claire, André CHERVEL & Maurice GROSS, *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stefanini*. Aix-en-Provence : PUP. 181-202.
- DEULOFEU, José, 1989. « Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé », *Recherches sur le français parlé* 9, 111-141.
- FAYE, Paul-Louis (1931). Avoir beau + infinitive. *The French Review*, vol. 5, no 1, pp. 26-29.
- FAYE, Paul-Louis (1934). Avoir beau + Infinitive in Old French and Modern French. *PMLA*, Vol. 49, No. 4 (Dec., 1934), pp. 1005-1018.
- GOOSSE, André (1991). Le dossier d'avoir facile. *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*. Louvain-la-Neuve, Peeters, pp. 324-350.
- GOOSSE-GREVISSE = GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, 13e éd. refondue par André GOOSSE, Paris-Gembloux, Duculot, 1993.
- GROUPE DE FRIBOURG (à par.), *La grammaire de la période*.
- HASPELMATH Martin, 1996, *Indefinite pronoun*, Oxford: Oxford University Press.
- HASPELMATH Martin, 1998. « Does grammaticalization need reanalysis ? », *Studies in language*, 22, 315-351.
- HASPELMATH Martin, 1999. « Why is grammaticalization irreversible ? », *Linguistics* 37-6:10043-1068.
- HEINE Bernd *et alii*, 1991. *Grammaticalization : A Conceptual Framework*, University of Chicago Press, Chicago.
- HESS, J.A. (1924). The Illative Aussi and the Concessive Avoir Beau. *The Modern Language Journal*, Vol. 8, No. 5 (fév. 1924), pp. 281-284.
- HOPPER Paul J. & Elizabeth Closs TRAUGOTT, 1993. *Grammaticalization*, Cambridge: Cambridge University Press.
- LE BIDOIS, Georges & Robert LE BIDOIS (1938). *Syntaxe du français moderne*. Paris, Picard, t. II.
- LEEMAN, Danielle (2002). *La phrase complexe: les subordinations*. Bruxelles, de Boeck-Duculot, coll. « Champs linguistiques ».
- LE GOFFIC, Pierre (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette.
- LI Charles (ed). (1977). *Mechanisms of Syntactic Change*. Austin: University of Texas Press.

- LITTRÉ, Emile (1863-1872). *Dictionnaire de la langue française*. Paris, J.-J. Pauvert, 1956, T. I.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1999). *Le français en diachronie: douze siècles d'évolution*. Paris, Ophrys.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles : De Boeck.
- MARCOTTE, Stéphane (1997). *La coordination des propositions subordonnées en moyen français*, Genève, Droz.
- MARTIN, Robert (1987). *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles, Mardaga.
- MEILLET, Antoine (1912 = 1975). « L'évolution des formes grammaticales », *Scientia (Rivista di scienza)* vol. XII, no XXVI, 6, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : 130-148.
- MELIS, Ludo & Piet DESMET (1998). « La grammaticalisation: réflexions sur la spécificité de la notion », in BOONE & PIERRARD, édts, 13-26.
- MOREL, Mary-Annick (1996). *La concession en français*. Paris, Ophrys.
- NEWMAYER Fritz J. (2001). Deconstructing grammaticalization. *Language Sciences*, 23, p. 187-229.
- ORR, John (1963/1957). Vous avez beau faire, sémantique et syntaxe. *Essais d'étymologie et de philologie françaises*. Paris, Klincksieck.
- PRÉVOST Sophie (2003). La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut. *Le Français Moderne*, LXXI (2), p. 144-166.
- PREVOST Sophie (2006). Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation : des relations complexes. *Cahiers de Praxématique* 46.
- SANDBELD, Kristian (1936). *Syntaxe du français contemporain, II. Les propositions subordonnées*. Paris, Droz.
- SAVELLI, Marie (1993). *Contribution à l'analyse macro-syntaxique. Les constructions « siamoises » du type : « Plus v1... plus v2... »*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence.
- SOUTET, Olivier (1992). *La concession dans la phrase complexe en français. Des origines au XVIe siècle*. Genève, Droz.
- SPEVAK, Olga (2005). *La concession en latin*. Bruxelles, Éditions Latomus.
- TOGEBY, Knud (1983). *Grammaire française*. Copenhague, Akademisk Forlag.
- WAGNER, Robert Léon & Jacqueline PINCHON (1962). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette.
- WARTBURG, Walter von & Paul ZUMTHOR (1947). *Précis de syntaxe du français contemporain*. Berne, A. Francke (2<sup>e</sup> édition, 1958).
- WILMET, Marc (2003). *Grammaire critique du français*, 3<sup>e</sup> édition, Bruxelles, de Boeck & Larcier s.a.

Bibliographie du projet de recherche *La structure interne des périodes* :  
[http://www2.unine.ch/structuration\\_periodes](http://www2.unine.ch/structuration_periodes)

## **Bases de données**

*Frantext* (<http://atilf.atilf.fr/frantext.htm>)

*Base de Français Médiéval* (<http://bfm.ens-lsh.fr/>)

*CERF* (<http://sites.univ-provence.fr/veronis/logiciels/Contextes/index-fr.html>)